

LE DÉCONFINEMENT AUX PONTS-DE-CÉ

Bars/restaurants	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.
Camping	Reste fermé Décision pour le 2 juin
Cérémonies religieuses	Pas avant le 2 juin.
Cérémonies d'inhumation	Déjà possibles, limitées à 20 personnes.
Centre culturel Vincent-Malandrin	Reste fermé
Château-musée	Pas avant le 2 juin
Cimetières	Déjà ouverts
Cinémas	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.
Collèges	Réouverture progressive à partir du 18 mai.
Commerces	Réouverture le 11 mai
Crèches	Réouverture le 11 mai.
Écoles	Réouverture le 14 mai
Lieux de culte	Déjà autorisés
Lycées	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.
Mairie, Trait d'Union et Police Municipale	Réouverture le 14 mai, mesures barrières obligatoires.
Marchés	Déjà ouverts

Mariages	Reportés sauf urgence
Médiathèque	Réouverture le 14 mai en drive
Parcs et espaces de loisirs	Réouverture le 11 mai
Rassemblements	Autorisés le 11 mai 10 personnes maximum
Rive d'Arts	Pas avant le 2 juin mais les ateliers ouverts
Salles municipales de quartier, de sports et stades.	Restent fermées. Décision pour le 2 juin
Sport (individuel en plein air)	Autorisé le 11 mai
Sport (collectifs et de contact)	Restent interdits Décision pour le 2 juin
Taxis	Déjà autorisés, masque obligatoire en l'absence de séparation plexiglas
Théâtre des Dames	Reste fermé, saison culturelle terminée
Transports scolaires	Reprennent le 11 mai, mesures barrières obligatoires
IRIGO	Reprend le 11 mai, mesures barrières obligatoires
Transports (> 100km)	Interdits sauf motif impérieux familial ou professionnel.
Universités	Fermées jusqu'en septembre

